

**10e journée annuelle de présentation des travaux académiques des
résidents
et des travaux de recherche
Le vendredi 31 mai 2013**

Abrégé de présentation

Présentateur : Gabrielle Nadon et Valérie Pomerleau
UMF d'attache : UMF de la Cité de la Santé de Laval
Courriel : gabrielle.nadon@umontreal.ca ; vpomerleau1@gmail.com

Titre de votre présentation : **Calcium vos risques ?** *L'association entre les suppléments de calcium et la maladie cardiovasculaire : prescrire ou ne pas prescrire de suppléments de calcium en prévention primaire des fractures ostéoporotiques ?*

Objectifs :

L'ostéoporose est une maladie potentiellement invalidante qui est très prévalente au Canada. La prévention primaire passe par une consommation calcique quotidienne suffisante qui est souvent assurée par la prise de suppléments de calcium. Cependant, de récentes études émettent la possibilité d'un lien entre cette forme de médication et l'augmentation des risques cardiovasculaires. De ce fait, il nous a semblé important de nous questionner sur l'aspect sécuritaire de nos lignes de pratique actuelles.

Méthodologie :

Une revue systématique de la littérature qualitative et quantitative via les moteurs de recherche Ovid MD, EMBASE, Trip Database et via le portail Medscape a été conduite. Six articles parus entre février 2011 et février 2013 furent sélectionnés et analysés.

Résultats :

Malgré leurs résultats parfois contradictoires, toutes les études analysées démontrent une quelconque association statistiquement significative entre la prise de suppléments de calcium et une augmentation du risque d'événements cardio-vasculaires. Par contre, des problèmes de validité liés à ces différentes études expliqueraient le *statu quo* de nos lignes directrices canadiennes qui, malgré que nuancées, soutiennent encore la supplémentation en calcium en prévention primaire de l'ostéoporose. Des études supplémentaires plus rigoureuses semblent donc nécessaires.

Conclusion :

En tant que praticiens de première ligne, nous nous devons de nous assurer d'un apport quotidien minimal en calcium de 1200mg chez nos patients. Les sources alimentaires démontrées sécuritaires sont à privilégier et les suppléments de calcium ne devraient être prescrits que dans le but de compléter les apports provenant de la diète et pouvant être préalablement calculés à l'aide d'outils accessibles.